



MEESCHAERT

Asset Management



RAPPORT ANNUEL

MAM TERRA NOVA

31 DECEMBRE 2014

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

MAM TERRA NOVA

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politiques d'investissement	7

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	9
Bilan Passif	11
Hors Bilan	12
Compte de résultat	13

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables	14
Evolution de l'actif net	17
Complément d'information 1	18
Complément d'information 2	19
Ventilation par nature des créances et dettes	20
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	21
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan	22
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle	23
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation	24
Affectation du résultat	25
Résultats et autres éléments	27
Inventaire	28
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	30

RAPPORT DE GESTION

1 – Orientation des placements

CLASSIFICATION

Actions internationales.

OPCVM d'OPC : Moins de 10 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

MAM TERRA NOVA est un FCP dont l'objectif est d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille investi en actions de sociétés internationales dont l'activité est en général de protéger l'environnement, de le réhabiliter, de fournir des produits permettant sa conservation ou qui dans leur fonctionnement favorisent l'utilisation de matières propres et économes et mettent en leur sein, une action environnementale spécifique. Ce concept englobe notamment l'eau, les déchets, la santé, et l'énergie propre.

A titre purement indicatif, l'indice DJ Sustainability World total return (code Bloomberg : W1SGITRD Index) pourra être utilisé comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance.

INDICATEUR DE REFERENCE

Notre approche ne consiste pas à répliquer un étalon de référence, mais des comparaisons au DJ Sustainability World total return restent cependant possibles à long terme.

L'indice DJ Sustainability World total return comprend les 10 % d'entreprises leaders en termes de développement durable à travers le monde parmi les 2500 plus grandes sociétés. Les critères appliqués à la sélection d'entreprises comprennent des stratégies de changement climatique, de consommation d'énergie et de gouvernance d'entreprise. Il est calculé dividendes réinvestis.

Ticker Bloomberg : W1SGITRD.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

Notre approche est une gestion active de conviction sur les capitalisations du secteur de l'environnement sans à priori de style ni de taille. Le Fonds recherche des titres dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalué par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance. La décision d'investissement est construite au travers d'une analyse rigoureuse des bilans des sociétés concernées, sur la connaissance des équipes de management, sur les perspectives du secteur d'activité dans lequel évolue l'entreprise étudiée.

Dans toute la mesure du possible le caractère environnemental du portefeuille de valeurs constitué doit se trouver en adéquation avec les critères de rentabilité retenus par l'analyse financière. Chaque type de paramètre ne peut en principe être exclusif de l'autre.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions :

Le portefeuille est investi au moins à 60 % de l'actif net en actions internationales de toute capitalisation boursière du secteur de l'environnement, sans privilégier de zone géographique.

Titres de créance, instruments du marché monétaire :

A titre accessoire, le Fonds peut investir sur les titres de créances négociables et les obligations d'état ou d'émetteurs privés.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Le Fonds n'investira pas dans des titres de notation inférieure à B- ou non notés (notation composite Standard & Poor's ou équivalent Moody's), sans privilégier de zone géographique. Les investissements sur des produits de taux ne seront mis en œuvre que dans les situations où la stratégie globale d'investissement de la société de gestion considère les marchés d'actions baissiers sur une période durable.

Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

L'investissement en parts ou d'actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, s'effectuera en OPC de toute classification et ne dépassera pas 10 % de l'actif net.

La gestion de la trésorerie sera effectuée en titres du marché monétaire (TCN et fonds monétaires gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion).

Instruments dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés ;
- ◆ Organisés ;
- ◇ De gré à gré ;

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action ;
- ◇ Taux ;
- ◆ Change ;
- ◇ Crédit ;
- ◇ Autres risques (à préciser) ;

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

- ◆ Couverture ;
- ◆ Exposition ;
- ◆ Arbitrage ;
- ◇ Autres natures ;

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures ;
- ◆ Options ;
- ◇ Swaps ;
- ◇ Change à terme ;
- ◇ Dérivés de crédit ;
- ◇ Autres natures (à préciser) ;

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◇ Couverture du risque de taux ;
- ◇ Couverture du risque de crédit ;
- ◆ Couverture du risque actions ;
- ◆ Couverture du risque de change ;
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions et change ;(sans surexposition)
- ◇ Autre stratégie

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque d'actions ou de change ou reconstituer une position synthétique.

Les options sur les marchés à terme de change sont utilisées pour protéger le portefeuille contre une baisse de la devise ou reconstituer une position synthétique.

Titres intégrant des dérivés :

Néant sauf bons de souscription dans la limite de 10 % de l'actif net.

Dépôts :

Néant.

Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Néant.

Méthode de suivi du risque global : L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :Risque de perte en capital :

Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

Risque action :

Le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de change :

Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affectée selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux dérivés :

Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net.

Risque notation High yield :

Risque qui augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation inférieure à BBB- par les agences de notation ou qui correspond à ce classement. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites capitalisations /small cap :

Les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les très petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé), qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux :

Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux remontent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit :

Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents :

Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection : Néant

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE :

5 ans.

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

Xavier Lhote

2 – Politique d'investissement

L'année écoulée constitue un bon millésime pour MAM Terra Nova. La surpondération de l'allocation sur le marché américain et en dollars à hauteur de quelques 41pc, a permis de profiter de la baisse de l'euro et de la hausse de la Bourse de New York. De même l'investissement en Suisse pour 15 pc a largement été bénéficiaire, l'accrochage du franc à l'euro bénéficiant aux sociétés du pays en leur apportant un surcroît de compétitivité tant que la Banque Centrale helvète pourra tenir une parité quasi fixe entre le franc et l'euro.

La sous-pondération du marché français a permis de réduire l'impact d'une performance négative que justifient des chiffres de croissance très faibles malgré la baisse de la monnaie européenne et du pétrole, qui sont plutôt les signes d'une déflation inquiétante. Par secteur, les énergies renouvelables ont été favorisées à l'exclusion de l'éolien, même si la très forte baisse des prix du pétrole peut remettre en question sa viabilité économique. Le développement des ventes de voitures électriques n'est guère visible, et spécialement aux Etats-Unis où même Tesla est en retrait plutôt sensible.

Les achats ont concerné cependant Blue Solutions, société de location libre de voitures électriques et Mcphy Energie, société permettant le conditionnement et la distribution d'hydrogène comprimé par la mise à disposition de bornes d'alimentation. Ces sociétés n'ont pour l'instant cependant aucune rentabilité et à ce titre sont à surveiller. L'utilisation de l'hydrogène semble à long terme plus porteuse d'avenir que celle de l'électricité, compte tenu de sa propreté totale, de sa rapidité de chargement et de l'autonomie procurée.

La présentation des capacités de ce carburant a fait l'objet d'une démonstration probante récemment en Chine par l'Air Liquide. Dans ce contexte, le portefeuille est fortement alloué sur le secteur avec des titres comme Air Liquide, Air Product et Praxair. Par ailleurs Air Liquide est actionnaire de Mcphy Energie. Le service à l'environnement a été renforcé avec l'achat de Suez Environnement, les pertes de concessions municipales en France étant compensées par de nouveaux contrats en Chine ou au Moyen-Orient dans des centrales de dessalement d'eau de mer en particulier.

L'eau a également été favorisée avec les achats de California Water, service public américain, et de Xylem, équipementier de cette industrie. Des prises de bénéfices ont été réalisées sur Frésenius après une forte hausse consécutive aux bonnes publications. Danone a été vendue, la filière lait étant complexe et la stratégie menée trop fluctuante. La vente de Naturex a suivi la publication de chiffres inférieurs aux attentes et de perspectives insuffisantes. Les investissements au Japon n'ont pas été gratifiants malgré la hausse du Nikkei, et ont en outre été pénalisés par la baisse sensible du yen.

Performances

Du 31/12/13 au 31/12/14, la performance de la valeur liquidative ressort à + 13.79 %. Ces performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

Changements affectant le fonds

A compter du 19/09/2014, le Dépositaire est BNP Paribas Securities Services et le Gestionnaire comptable par délégation est BNP Paribas Fund Services France (respectivement en lieu et place de la financière Meeschaert et de Meeschaert Asset Management).

3 – Déontologie

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information 1.

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures Meeschaert Asset Management a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de Meeschaert Asset Management dans la partie informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion 12 Rond-point des Champs-Élysées à Paris ou sur le site /www.meeschaertisr.com.

COMPTES ANNUELS

1 – Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	6 288 092,22	6 292 209,28
Actions et valeurs assimilées	6 288 092,22	6 292 209,28
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 288 092,22	6 292 209,28
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Les autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	4 569,95	5 452,86

Opérations de change à terme de devises		
Autres	4 569,95	5 452,86
Comptes financiers	103 792,09	211 353,75
Liquidités	103 792,09	211 353,75
TOTAL DE L'ACTIF	6 396 454,26	6 509 015,89

2 – Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Capitaux Propres		
Capital	6 231 544,67	5 273 121,92
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	176 907,97	1 248 928,92
Résultat de l'exercice (a,b)	-25 814,15	-31 144,11
Total des capitaux propres	6 382 638,49	6 490 906,73
(=Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	13 815,77	18 109,16
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	13 815,77	18 109,16
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	6 396 454,26	6 509 015,89

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

3 – Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014
OPERATIONS DE COUVERTURE	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
Engagement de gré à gré	-
Autres engagements	-
AUTRES OPERATIONS	Néant
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-
Engagement de gré à gré	-
Autres engagements	-

4 – Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	128 970,74	127 523,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	8,60
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total I	128 970,74	127 531,92
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-30,15	-
Autres charges financières	-	-
Total II	-30,15	-
Résultat sur opérations financières (I+II)	128 940,59	127 531,92
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-155 491,78	-159 556,68
Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)	-26 551,19	-32 024,76
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	737,04	880,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I+II+III+IV+V+VI)	-25 814,15	-31 144,11

COMPTES ANNUELS – ANNEXES

1 – Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'EURO.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé

Les actions et assimilées Européennes et étrangères sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture.

Les obligations et assimilées Européennes et étrangères sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture, ou des cours transmis par la société de gestion.

Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion.

Les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Prix d'acquisition majoré des intérêts courus pour les T.C.N à échéance à trois mois maximum et pour les TCN à plus de trois mois, valeur de marché ou en l'absence de transactions significatives par application d'une méthode actuarielle. Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions éventuelles de valeurs françaises ou étrangères sont calculées par référence à la méthode FIFO.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation.

Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Directoire de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

Frais de gestion

- 2.392 TTC maximum pour la part C.

La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net (déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM/FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management).

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion indirects

Néant.

Commission de surperformance

Néant.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des coupons encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Le résultat net est capitalisé.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées.

Changements affectant le fonds

Néant.

Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

2 – Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Actif net en début d'exercice	6 490 906,73	6 149 877,70
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)	453 940,89	454 424,17
Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)	-1 401 722,82	-1 379 283,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	292 502,74	1 508 212,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-61 857,98	-52 772,09
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-30 083,95	-99 954,14
Différences de change	-9 717,12	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	675 221,19	-57 572,99
Différence d'estimation exercice N	2 059 590,19	1 384 369,00
Différence d'estimation exercice N-1	-1 384 369,00	-1 441 941,99
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-26 551,19	-32 024,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	6 382 638,49	6 490 906,73

3 – Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2014
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	Néant
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instrument financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	Néant
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPCVM	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	Néant
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

4 – Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie C (Devise : EUR)			
Nombre de titres émis		22 399,664	
Nombre de titres rachetés		69 025,381	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-	
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie C (Devise : EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement	(*)	155 491,7800	2,39
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	-

(*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

5 – Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
Ventilation par nature des créances	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	4 569,95
TOTAL DES CREANCES	4 569,95
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	13 815,77
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	13 815,77

6 – Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
Actif	Néant
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négoiés sur un marché réglementé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

7 – Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
Actif	Néant	Néant	Néant	
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	103 792,09
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

8 – Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de Créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	103 792,09	-	-	-	-
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

9 – Ventilation par devise de cotation

	CHF	DKK	JPY	PHP	USD
Actif					
Actions et valeurs assimilées	959 518,46	248 683,73	336 931,08	132 118,45	2 629 505,80
Créances					
Comptes financiers					
Passif	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de couverture					
Autres opérations					

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau

10 – Affectation des résultats

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

- Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-25 814,15	-31 144,11
TOTAL	-25 814,1500	-31 144,1100
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-25 814,15	-31 144,11
TOTAL	-25 814,1500	-31 144,1100
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		0,00
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

- **Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	176 907,97	1 248 928,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
TOTAL	176 907,9700	1 248 928,9200
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	176 907,97	1 248 928,92
TOTAL	176 907,9700	1 248 928,9200
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

11 – Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

CATEGORIE DE CLASSE : C (DEVISE : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	31-déc.-14
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	15,12	13,62	15,68	18,92	21,53
Actif net (en k €)	3 356,38	5 759,05	6 419,88	6 490,91	6 382,64
Nombre de titres					
Parts C	221 892,563	422 635,190	392 015,695	343 042,295	296 416,578

	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Date de mise paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)					
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)					
Crédit d'impôt unitaire (*)	-	-	-	-	-
personnes physiques (en €)					
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-	-	-	-	0,59
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-0,07	0,01	-0,08	-0,09	-0,08

(*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

12 – Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et Valeurs assimilées				6 288 092,22	98,52
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé					
AIR LIQUIDE	3 000,00	102,85	EUR	308 550,00	4,83
AIR PRODUCTS AND CHEMICALS	3 250,00	144,23	USD	386 086,40	6,05
AMGEN	1 500,00	159,29	USD	196 800,10	3,08
AQUA AMERICA	11 875,00	26,70	USD	261 150,23	4,09
BLUE SOLUTIONS -W/I	6 575,00	27,50	EUR	180 812,50	2,83
CALIFORNIA WATER SERVICE GRP.	7 500,00	24,61	USD	152 026,19	2,38
CHR.HANSEN HOLDING	6 750,00	274,30	DKK	248 683,73	3,90
CLEAN HARBORS	5 000,00	48,05	USD	197 883,21	3,10
EBARA CORP	35 000,00	497,00	JPY	119 775,53	1,88
FRESENIUS	1 000,00	43,03	EUR	43 027,00	0,67
GIVAUDAN NOM.	200,00	1 793,00	CHF	298 236,86	4,67
INTL FLAVORS FRAGRANCES	3 500,00	101,36	USD	292 199,98	4,58
JOHNSON AND JOHNSON	3 000,00	104,57	USD	258 388,93	4,05
KURITA WATER INDUSTRIES	12 500,00	2 523,00	JPY	217 155,55	3,40
MANILA WATER	248 000,00	29,00	PHP	132 118,45	2,07
MCPHY ENERGY SA	9 625,00	7,92	EUR	76 230,00	1,19
NESTLE NOM.	3 500,00	72,95	CHF	212 346,14	3,33
PRAXAIR	1 800,00	129,56	USD	192 083,02	3,01
REPUBLIC SERVICES	8 500,00	40,25	USD	281 793,10	4,41
ROBERTET SA	975,00	160,00	EUR	156 000,00	2,44
ROCHE HOLDING BJ	2 000,00	269,90	CHF	448 935,46	7,03
SAFT GROUPE	8 823,00	25,15	EUR	221 898,45	3,48
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	17 500,00	14,44	EUR	252 612,50	3,96
UMICORE	5 750,00	33,31	EUR	191 503,75	3,00
VEOLIA ENVIRONNEMENT	25 000,00	14,76	EUR	368 875,00	5,78
VILMORIN ET CIE	2 150,00	84,57	EUR	181 825,50	2,85
WASTE MANAGEMENT	7 500,00	51,32	USD	317 024,96	4,97
XYLEM INC-W/I	3 000,00	38,07	USD	94 069,68	1,47
Instruments financiers à terme				0,00	0,00
Appels de marge				0,00	0,00

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Swaps				0,00	0,00
Créances				4 569,95	0,07
Dettes				-13 815,77	-0,22
Dépôts					
Autres comptes financiers				103 792,09	1,63
TOTAL DE L'ACTIF NET				6 382 638,49	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le rapport du commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.